

Communiqué de presse

Lusanger, Petit-Auverné, Rougé et Soudan : un nouveau service dans les déchetteries pour le tri et la valorisation du bois collecté

De nouvelles bennes de collecte viennent d'être installées dans les déchetteries intercommunales. Elles sont destinées à la valorisation des déchets en bois tels que les meubles, les planches, les palettes, etc.

Le tri et la collecte séparée du bois va permettre d'ajouter une nouvelle filière et donc de nouvelles possibilités de valorisation des déchets au réseau des déchetteries intercommunales.

QUELS DÉCHETS ?

La benne à bois est destinée aux déchets en bois tels que le bois massif, le bois de palette, le bois de cagette, le bois de charpente, le bois reconstitué et aggloméré.

DÉCHETS INTERDITS

Végétaux et souches, bois traités d'extérieur (traverses de chemin de fer, claustras, piquets,...), bois peints ou souillés, isorel, medium, parquets flottants, portes alvéolées et fenêtres.

LA VALORISATION

Le bois est recyclé en panneaux de particules.

C'est aussi pour les meubles en bois avec Emmaüs à la déchetterie de Châteaubriant

Pensez au réemploi et offrez une seconde vie à vos meubles en bois. En partenariat avec Emmaüs, une filière de réemploi est présente à la déchetterie intercommunale de Châteaubriant.

CONTACT

Tél. : 0800 00 16 32 (numéro gratuit)

Email : ambassadeursdutri@cc-chateaubriant-derval.fr